

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice



**STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE
PROSPERITE PARTAGEE
(SCAPP) 2016-2030**

**NOTE ANNUELLE SECTORIELLE DE MISE EN ŒUVRE DU
CDS 4
« RELEVEMENT DE L'ACCES ET DE LA QUALITE DE
L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE »**

- ANNEE 2019 -

SIGLES

AEP	Alimentation en Eau Potable
AFE	Accord de Facilitation des Echanges
ANJE	Allaitement Nourrisson et Jeune Enfant
ANRI	Agence Nationale de la Recherche et de l'Innovation
ANRPTS	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BM	Banque Mondiale
BUC	Bibliothèque Universitaire Centrale
CAC	Centre d'Accueil des Citoyens
CAM	Crédit Agricole de Mauritanie
CAON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur Nation du FED
CDHAHRSC	Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile
CDS	Comités de Développement Sectoriels
CEC	Comité Elargi de Concertation
CED	Centre d'Enseignement à Distance
CEP	Contrat Exploration Production
CERFIP	Cellule des Etudes et Réformes des Finances Publiques
CFPE	Centre de Formation de la Petite Enfance
CIAM	Centre International d'Arbitrage de Mauritanie
CIP	Comité Interministériel de Pilotage
CIR	Cadre Intégré Renforcé
CFPE	Centre de formation de la petite enfance
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNRADA	Centre et du Développement Agricole
CPN	couverture prénatale
CRD	Comité Régional de Développement
CRENAS	Centre de Récupération Nutritionnelle en Ambulatoire pour Sévère
CRENI	Centre de Récupération Nutritionnelle en Interne
CS	Chantier Stratégique
CSU	Couverture Sanitaire Universelle
CTC	Comité Technique de Coordination
DCEP	Direction de la Coopération, des Etudes et de la Programmation au MIDEK
DC-SCAPP	Direction de la Coordination de la SCAPP
DD	Dividende Démographique
DGAPE	Direction Générale d'Appui au Processus Electoral
DGB	Direction Générale du Budget
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGD	Direction Générale des Douanes
DGERSE	Direction Générale des Etudes, des Réformes et du Suivi-Evaluation
DGIPCE	Direction Générale de l'Investissement Public et de la Coopération Economique
DGPSD	Direction Générale des Politiques et Stratégies de Développement
DPAE	Direction de la Prévision et de l'Analyse Economique au MEF
DPCID	Direction de la Programmation, de la Coordination Intersectorielle et des Données au MEDD
DPCIS	Direction de la Programmation, de la Coopération et de l'Information Sanitaire au MS
DPSC	Direction de la Planification, du Suivi et de la Coopération au MHA

DPSP	Direction de la Promotion du secteur privé à la DGSPSP/MEF
DUE	Délégation de l'Union Européenne
ENI	Ecole Nationale des Instituteurs
ENS	Ecole Nationale Supérieure
EPU	Examen Périodique Universel
FED	Fonds Européen pour le Développement
FMI	Fonds Monétaire International
FRD	Fonds Régional de Développement
GCM	Garde Côtes Mauritanienes
GEV	Gestion Efficace des Vaccins
GTL	Groupes Techniques de Levier
GU	Guichet Unique
HCRSI	Haut Conseil de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
IDE	Investissements Directs Etrangers
IMROP	Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et de Pêche
INPC	l'Indice National des Prix à la Consommation
IPC	Indice de Perception de la Corruption
IPS	Indicateurs de Prestation de Services
LOLF	Loi Organique des Lois des Finances
MASEF	Ministère des affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille
MCIT	Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme
MDR	Ministère du Développement Rural
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEI	Ministère de l'Economie et de l'Industrie
MFPTEMA	Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de l'Emploi et de la Modernisation de l'Administration
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MHUAT	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
MIDEC	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MPEM	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime
MPEMi	Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines
MS	Ministère de la Santé
NASMO	Notes Annuelles Sectorielles de Mise en Œuvre de la SCAPP
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONISPA	Office National d'Inspection Sanitaire des Pêches
ONS	Office National de la Statistique
ONSER	Office National des Services d'Eau en milieu Rural
PAGOURDEL	Programme d'Appui à la Gouvernance Régionale et au Développement Local
PAMIF	Projet d'Appui à la Modernisation de l'Infrastructure Financière
PAMO-FED	Projet d'Appui à la Mise en Œuvre du FED
PAT	Plan d'Action Triennal
PIP	Programme d'Investissement Public
PNDA	Plan National de Développement Agricole
PNDSE	Programme National de Développement du Secteur Educatif
PNIDDLE	Programme National Intégré d'Appui à la Décentralisation, au Développement Local et l'Emploi des Jeunes
PNISER	Programme National Intégré pour le Secteur de l'Eau en milieu Rural
PNUD	Programme des Nations pour le Développement

PPP	Partenariat Public-Privé
RAMO	Rapport Annuel de Mise en Œuvre de la SCAPP
RIMRAP	Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience Agricole et Pastorale
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Protégée
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SGRDDP	Stratégie de Gestion Responsable pour Un Développement Durable des Pêches et de l'Economie maritime
SIGPTS	Système Intégré de Gestion des Populations et des Titres Sécurisés
SNAJ	Stratégie Nationale d'Accès à la Justice
SNFAD	Stratégie Nationale de Formation des Acteurs de la Décentralisation
SNIG	Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre
SNJSL	Stratégie Nationale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
SNIM	Société Nationale Industrielle et Minière
SNIS	Système National d'Information Sanitaire
SNPE	Stratégie Nationale de la Protection de l'Enfant
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
SONUB	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence B
SONUC	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence C
SSE	Système de Suivi Evaluation
SWEDD	Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique)
SYDONIA	Système Douanier Automatisé
TADAMOUN	Agence Nationale de lutte contre les séquelles de l'esclavage, de l'insertion et de lutte contre la pauvreté
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union Européenne
UNFPA	Fonds des Nations-Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
ZEP	Zones d'Education Prioritaires
ZES	Zone d'Emménagement Spéciale
ZLECA	Zone de Libre Echange Continentale Africaine

INTRODUCTION

La Stratégie de Croissance Accélérée et de prospérité Partagée (SCAPP) pour la période 2016-2030 adoptée par la Mauritanie constitue sa vision stratégique de développement et le cadre de référence pour toutes les actions de développement entreprises par l'Etat, les organismes publics et socioprofessionnels, les Partenaires Techniques et financiers au cours de la période 2016-2030. Elle intègre l'Agenda 2030 et les cibles classées prioritaires pour le pays parmi les Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

La SCAPP est articulée autour de trois leviers stratégiques correspondant à ses objectifs stratégiques : (i) la promotion d'une croissance forte, durable et inclusive ; (ii) le développement du capital humain et de l'accès aux services sociaux de base ; et (iii) le renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions. La stratégie est mise en œuvre à travers des plans quinquennaux dont le premier couvre la période 2016-2020 est composé de 15 chantiers stratégiques, à mettre en œuvre à travers 59 interventions prioritaires correspondant à des réformes, des programmes, des projets ou des actions significatives.

Pour le suivi de la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie de développement, il était indispensable de mettre en place un dispositif de suivi et évaluation capable de fournir l'information appropriée aux instances concernées dans les délais requis. Ce nouveau dispositif de suivi-évaluation s'est inspiré des acquis et des insuffisances du dispositif en vigueur au cours des dernières années tout en y apportant les améliorations significatives aussi bien en termes de montage que de dispositions pour l'opérationnalisation.

Le dispositif de suivi-évaluation mis en place comporte les instances suivantes : un Comité Interministériel de Pilotage (CIP), un Comité Elargi de Concertation (CEC), un Comité Technique de Coordination, des Groupes Techniques de Levier (GTL), des Comités de Développement Sectoriels (CDS) et des Comités Régionaux de Développement (CRD). Neuf CDS ont été mis en place à la place des 27 Comités Techniques Sectoriels (CTS) chargés précédemment du suivi de la mise en œuvre du CSLP et relevant chacun d'un ministère ou d'une institution.

La nouvelle réforme de la SCAPP a mis en place Neuf (9) comités de développement sectoriels qui tiennent compte des 15 chantiers stratégiques composant les 3 leviers stratégiques de la SCAPP à raison de trois comités par levier, comme proposé par l'étude d'opérationnalisation du Système de Suivi et Evaluation (SSE) de la SCAPP menée en 2018.

Chaque CDS regroupe des représentants des différents ministères ou institutions concernés par la thématique du chantier, des représentants de la société civile et du secteur privé intervenant dans le secteur ainsi que des partenaires techniques et financiers. Pour animer les travaux de ces CDS, trois experts ont été placés au sein de la Direction de Coordination de la SCAPP (DC-SCAPP) pour appuyer chacun l'élaboration des rapports des CDS et du levier dont ils ont la charge.

Le levier stratégique N°2 comporte quatre chantiers stratégiques à savoir : (i) Le relèvement de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle (ii) Amélioration des conditions d'accès aux services de santé ; (iii) Emploi pour tous et promotion de la jeunesse, de la culture et du sport ; (iv) Meilleure résilience des couches les plus vulnérables. Les deux derniers sont pris en charge par un seul CDS (CDS 6) alors que pour les deux autres ils sont pris en charge par respectivement le CDS 4 et le CDS 5.

Le chantier stratégique de relèvement de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle comporte en son sein six (6) interventions : (i) Garantir à tous une éducation de base, d'au moins 9 ans, assise sur un enseignement préscolaire élargi et de qualité (ii) Développer l'accès et la qualité du second cycle du secondaire (iii) Améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur (iv) ; Développer la formation technique et professionnelle (v) Promotion de

l'enseignement originel et lutte contre l'analphabétisme **et (vi) Améliorer la gouvernance du secteur éducatif.**

La mission dévolue aux CDS est essentielle dans le processus de suivi-évaluation et de la mise en œuvre de la SCAPP et comporte notamment l'élaboration d'un rapport analytique sectoriel annuel de la mise en œuvre de la SCAPP dans le secteur concerné, et le suivi des performances spécifiques obtenues vers l'atteinte des objectifs y compris les ODD.

Le présent rapport annuel relatif au CDS 4 « Le relèvement de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle » se situe dans ce cadre. Il a pour objectif de (i) rappeler les objectifs de chaque intervention, (ii) de faire le bilan des réalisations pour l'année 2019 avec une analyse faisant le lien entre les réalisations et les résultats obtenus, (iii) de faire ressortir les défis/contraintes rencontrés (iv) présenter le volume de financement alloué au secteur et (v) présenter les perspectives et les recommandations.

BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SCAPP AU NIVEAU DU CHANTIER STRATEGIQUE DE RELEVEMENT DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La politique éducative adoptée traduit la vision du Gouvernement pour le développement du Secteur à long terme et sa volonté de poursuivre la réforme de 1999 et les Grandes Orientations du Programme National de Développement du Secteur Educatif. Les principaux objectifs de la politique éducative dans le court et le moyen terme sont structurés autour de quatre axes stratégiques :

- Assurer un accès inclusif et équitable permettant de généraliser l'enseignement fondamental, d'élargir l'accès au premier cycle secondaire en vue de sa généralisation progressive, de réguler l'accès à la formation professionnelle et aux niveaux supérieurs pour les adapter sur le plan quantitatif et qualitatif aux besoins du marché de l'emploi aux besoins de l'économie ;
- Améliorer la qualité des apprentissages et la pertinence des formations à tous les niveaux du système et renforcer et promouvoir l'enseignement scientifique et professionnel ;
- Améliorer le pilotage et la gouvernance du secteur par une meilleure gestion des ressources humaines et matérielles, la mise en place de normes, d'outils techniques et de mécanismes institutionnels, et le développement des outils de gestion et de pilotage.

Pour ce rappel ce chantier comporte six interventions :

- (i) Garantir à tous une éducation de base, d'au moins 9 ans, assise sur un enseignement préscolaire élargi et de qualité
- (ii) Développer l'accès et la qualité du second cycle du secondaire
- (iii) Améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur
- (iv) Développer la formation technique et professionnelle
- (v) Promotion de l'enseignement originel et lutte contre l'analphabétisme et
- (vi) Améliorer la gouvernance du secteur éducatif.

I. GARANTIR A TOUS UNE EDUCATION DE BASE, D'AU MOINS 9 ANS, ASSISE UN ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE ELARGI ET DE QUALITE

1.1. Objectifs de l'intervention

L'objectif de l'intervention est de garantir à tous les jeunes mauritaniens une éducation de base de qualité de 9 ans, fondée sur un enseignement préscolaire élargi et de qualité.

1.2. Réalisations dans le cadre de l'intervention

➤ Enseignement Préscolaire

La stratégie pour le préscolaire met l'accent sur les objectifs d'élargissement de l'accès en particulier en milieu rural et pour les enfants des milieux pauvres. Elle vise, aussi, à développer une éducation parentale pour répondre aux besoins des enfants de 0 à 3 ans, et à améliorer la qualité de l'éducation préscolaire en renforçant les qualifications des éducatrices.

L'enseignement préscolaire formel pour les enfants de 4-5 ans en Mauritanie est actuellement offert essentiellement par le secteur privé, principalement en milieu urbain. Le taux de couverture du préscolaire en Mauritanie est ainsi estimé à moins de 10%. (Source : Rapport Indicateurs de Prestation de Services en Éducation en Mauritanie, Décembre 2017).

➤ Enseignement primaire

Le principal objectif est de garantir à tous les enfants mauritaniens, à l'horizon 2030, une éducation primaire complète et de bonne qualité. (ODD 4. 4.1).

Dans le cadre du développement de l'accès à l'éducation au niveau primaire, les actions suivantes ont été réalisées :

- Accélération de l'achèvement des constructions en cours de 38 écoles complètes
- Lancement d'un programme de réhabilitation et extension des infrastructures existantes (36 écoles, 282 salles de classes)
- Elaboration d'un programme prévisionnel de construction de nouvelles infrastructures sur la base de la carte scolaire révisée (15 écoles, 400 salles de classes)
- Réception de 20 écoles fondamentales à travers le pays
- Réception de 14 salles de classe au fondamental
- Lancement du programme de construction de l'ENI de kiffa
- Regroupement de plus 50 écoles
- Entretien et la mise à niveau de 57 écoles touchées par les intempéries
- Recrutement de 2126 prestataires (un gap de 874 est en cours de recrutement)

➤ Amélioration de la qualité du fondamental

- Communication en conseil des Ministres définissant l'état des lieux et les perspectives pour la rentrée scolaire 2019/2020
- Acquisition et acheminement des intrants pédagogiques (Ardoisines, craie, kit pédagogique, manuels...) à tous les établissements d'enseignement
- Acheminement des sortants des ENIs à leur lieu de travail avant l'ouverture scolaire garantissant le démarrage des enseignements au moment opportun
- Nomination et affectation du personnel d'encadrement (IDEN et IC)
- Organisation de campagnes de sensibilisation impliquant toutes les parties prenantes pour la préparation de la rentrée scolaire (APE, Syndicat, SC, PTF...)
- Evacuation des bâtiments utilisés à des fins non éducatives avant le 30 septembre 2019 et la mise à niveau des écoles pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions
- La présence du personnel administratif et pédagogique dans les délais fixés
- L'accélération du processus de passation de service entre les fonctionnaires nouvellement nommés et leurs prédécesseurs
- La levée du drapeau national le matin de l'ouverture des classes dans toutes les écoles et sur le site de l'école de Riadh supervisée par le Président de la République et les autorités régionales
- La préparation et la transmission des rapports d'ouverture au Ministère avant le 10 novembre 2019
- La prise de mesures incitatives pour les personnels enseignants
- Ouverture de 17 nouveaux kiosques par l'IPN
- Réalisation d'une évaluation rapide de l'efficacité et de l'efficience des pôles d'inspecteurs
- Production de divers supports de cours pour les enseignants et pour les contractuels

Pour ce qui est des **principaux indicateurs**, relatifs à **l'enseignement primaire**, les données suivantes doivent être mentionnées :

- Le nombre d'élèves du public est passé de 552658 élèves en 2017/2018 à 569 384 élèves en 2018/2019 soit un taux d'accroissement de 2,9% ; Les filles représentent 50,9% des élèves
- Le nombre d'enseignants recensés dans les écoles publiques est de 14945 en 2019
- Le nombre d'écoles fondamentales publiques fonctionnelles est de 2939 en 2018/2019 contre 2924 en 2017/2018. Près de 60 % de ces écoles sont à structures incomplètes

- L'encadrement de proximité est assuré par 242 Inspecteurs de circonscription
- Le nombre de cantines scolaires s'élève en 2018/2019 à 288 cantines bénéficiant à 46566 rationnaires, soit 8% de l'effectif global des élèves
- Au niveau de l'enseignement fondamental privé, l'effectif des élèves s'élève, en 2018/2019, à 108132 contre 102 603 élèves en 2017 / 2018 répartis entre 563 écoles, soit 16% de l'effectif total
- Le taux brut de scolarisation est de 103 % en 2019. En termes de disparité, Cinq wilayas enregistrent des taux inférieurs à la moyenne nationale (103 %), variant de 84,2% à 98 ,3%. Les wilayas concernées sont le Hodh Charghi, le Hodh EL Gharbi, l'Assaba, le Gorgol et le Guidimagha
- Le Taux Net de Scolarisation est passé de 80,6 % en 2018 à 84% en 2019. En termes de disparité quatre régions enregistrent des taux inférieurs à la moyenne nationale (84%), variant de 59 % à 84 %. Ces régions sont : Guidimakha, Assaba, Gorgol, Hodh Charghi et Nouakchott sud
- Le Taux d'achèvement du fondamental (primaire) est de 90,4% au niveau national ; avec une nette avance pour les filles 93,6 %, contre 87,2 % pour les garçons. En termes de disparité sept régions enregistrent des taux inférieurs à la moyenne nationale, variant de 65,3% à 83,3%. Ces régions sont Assaba, Inchiri, Hodh Gharbi, Hodh Charghi, Tagant, Tiris-Zemour, Nouakchott Nord

II. DEVELOPPER L'ACCES ET LA QUALITE DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE

Dans ce cadre, il sera question de développer l'accès, la qualité et l'équité du second cycle de l'enseignement secondaire à travers le renforcement des capacités d'accueil, le recrutement de professeurs, le renforcement de l'encadrement pédagogique, la formation initiale, etc.

Pour l'amélioration de l'accès au secondaire, les efforts ont porté sur :

- Accélération de l'achèvement des constructions en cours de 10 collèges, de 3 lycées, et d'un Lycée d'excellence
- Lancement d'un programme de réhabilitation et d'extension des infrastructures existantes (12 lycées et collèges, clôturés)
- Elaboration d'un programme prévisionnel de construction de nouvelles infrastructures sur la base de la carte scolaire révisée (16 collèges)
- Réception du lycée de Barkéol
- Finalisation du choix des sites pour la construction de dix nouveaux (10) collèges
- Finalisation du choix des établissements bénéficiaires de la réhabilitation
- Recrutement de 1280 prestataire, 740 autres sont en cours de recrutement
- Début d'une opération de maintenance des tables bancs
- Un diagnostic de la situation de la sécurité des établissements des zones urbaines périphériques est en cours

➤ Amélioration de la qualité du secondaire

- Différentes mesures pour réduire l'impact du manque de professeurs ont été prises au cours de cette année dont : la mobilisation des personnels d'encadrement pour enseigner, institution de nouvelles heures supplémentaires aux professeurs, regroupements de classes, etc.
- Production des supports pour les contractuels nouvellement mobilisés
- Production des cours pour les classes de terminales

- Mouvement des sortants de l'ENS et leur transport à leur lieu de travail avant l'ouverture scolaire
- Nomination et affectation du personnel d'encadrement (Dir, DE, SG)
- Analyse approfondie, par établissement, des résultats des examens nationaux
- Identification de l'ensemble des classes pléthoriques au niveau national
- Mise en place d'une stratégie pour limiter la pléthore des classes
- Réalisation d'une évaluation rapide de l'efficacité et de l'efficacité des pôles d'inspecteurs
- Production de divers supports de cours pour les enseignants et pour les contractuels

➤ Evolution des indicateurs pour le secondaire

- Le nombre d'élèves de l'enseignement secondaire général public est passé à 191040 élèves en 2018/2019 contre 178612 en 2017/2018, soit une augmentation de l'ordre de 6,5%. Le nombre d'établissements publics d'enseignement secondaire général en 2018 / 2019 est de 340. Le nombre total de professeurs du secondaire dans les établissements publics est de 4599 en 2019
- L'enseignement secondaire privé compte 67462 élèves en 2019 repartis sur 349 établissements, le nombre d'enseignants dans le secteur privé est de 4430 enseignants
- Le taux brut de scolarisation au premier cycle secondaire est de 49 % en 2018/19. Pour le second cycle ce taux est de 31% en 2018/2019 .Pour les deux cycles réunis, le TBS est de 42% en 2018/2019, contre 39% 10 années plutôt en 2008/2009.Ce taux national cache d'importantes disparités régionales. En 2018/2019, il varie entre 17% au Hodh Charghi à 90% à Nouakchott Ouest. En termes d'équité de genre, la participation des filles qui était au plan global de 45% en 2010/11 a atteint en 2018/19, 50,65% au premier cycle, 50,58% au second cycle et 50,63% pour les deux cycles confondus

➤ Performance au Système

La performance du système mesurée par les résultats obtenus aux examens nationaux a connu une amélioration sensible qui s'est traduite par une inversion de la courbe après plusieurs années de recul.

Le concours d'entrée en sixième (6^{ème}) a connu une nette régression passant de **59,53%** en 2017/2018 à **56,98 %** en 2018/2019 qui est dû au relèvement du seuil d'admission qui est passé de **90 admis** en 2017/2018 à **95 admis** en 2018/2019.

Le taux de réussite au BEPC en 2018/2019 est de 32,80 % soit une régression de 0,36 points de pourcentage par rapport à 2017/2018 dû au seuil minimal de réussite qui est passé de 8/20 à 8,5/20. Le concours d'entrée en sixième a connu lui aussi une nette régression passant de 59,53% en 2017/2018 à 56,98 en 2018/2019 dû au relèvement du seuil d'admission qui est passé de 90 en 2017/2018 à 95 en 2018/2019.

Le taux de réussite au baccalauréat est passé **23 ,64 %** en 2017/2018 à **16,82 %** en 2018/2019 soit une régression de l'ordre de 7 points de pourcentage par rapport à l'année passée.

III. DEVELOPPER LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

3.1. Objectifs de l'intervention relative à la Formation professionnelle

L'objectif de l'intervention dans ce sous-secteur est de développer une formation technique et professionnelle de qualité tout en garantissant sa pertinence par rapport aux besoins socioéconomiques du pays.

Dans ce cadre, les actions ont porté sur :

- Préparation du concours de recrutement pour 120 formateurs de la FTP (demande d'autorisation de recrutement adressée au Ministre des Finances)
- Le contenu du programme de formation initiale des formateurs est en cours de validation par les instances du Ministère et par les professionnels)
- Signature d'une convention de partenariat avec le secteur privé pour les nouveaux modes de formation (alternance apprentissage)
- Concertation avec les PTFs pour les inscrire dans le cadre du PTBA quinquennal du sous-secteur
- Accélération des constructions en cours (Réhabilitation du CFPP de Rosso en cours, celui d'Atar le contrat est signé)
- Attribution du marché de construction du CFPP de Nouakchott, à Ryad
- Disponibilisation d'équipements nouveaux : acquisition d'un lot d'équipements réseaux informatique et télécommunication et Maçonnerie et carrelage, un autre lot d'équipements laboratoire Electronique et instrumentation de contrôle et équipement génie électrique en cours de réception. L'acquisition d'un lot des équipements de mécanique auto et mécanique générale est en cours
- Attribution d'un siège à l'école des NTICs et un tableau de financement élaboré
- Une analyse rapide des besoins en formation professionnelle des personnes handicapées est en cours

3.2. Réalisations

➤ Amélioration de la qualité de la formation technique et professionnelle

- Création de 3 CDC en cours
- Préparation d'un plan de formation des formateurs
- Elaboration des outils de suivi des progressions des programmes
- Missions de suivi de proximité, d'animation et de contrôle pédagogique (Une mission est déjà organisée et son rapport élaboré)
- Assistance technique aux établissements pour mise en œuvre des contrats-programmes (le diagnostic de 15 établissements est réalisé)
- Primes de performances (allocations d'appui) pour les Projets d'établissement (allocations accordées aux 5 Etablissements)
- Appui à la mise en œuvre de projets d'établissement (mise en place d'une commission pour appuyer les Etablissements dans l'élaboration des projets d'établissements)
- Mise en place d'un système de Certification des formateurs de la FTP (Communication en conseil des Ministre et groupe de travail sur la thématique)
- Formation de jeunes parmi les personnes à besoins spécifiques au niveau du CSET et l'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle Commerciale de NKTT (documentaliste et archiviste)

➤ Amélioration de la gouvernance

- L'amélioration et le renforcement de la gestion et du pilotage du système se sont caractérisés par une optimisation de l'utilisation des ressources humaines, une forte augmentation du budget alloué au secteur (arbitrage) et un renforcement de l'encadrement de proximité
- Cette dynamique s'est traduite par un ensemble de mesures répondant à l'évolution des deux départements
- L'élaboration de plans d'actions Quinquennaux
- La feuille de route du projet de refondation du système éducatif Mauritanien proposition 2019-2020 en adéquation avec le volet éducatif du Programme électorale du Président de la République, son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh EL GHAZOUANI, résolu à engager les réformes nécessaires à la mise en place de l'école dont nous rêvons pour nos futures générations
- L'élaboration d'un projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement du Conseil National de l'Éducation dont la mission est l'appui-conseil dans la veille au respect des grandes options éducatives de l'État, à la mise en œuvre des lois portant sur les réformes et orientation du Secteur de l'Education Nationale et dans la coordination de tout le système éducatif en République Islamique de Mauritanie
- Le rapport de présentation de modification de certaines dispositions du décret 2019-039 du 31 mars 2019 portant création des Comités de Gestion des Ecoles (COGES) et fixant leur statut type pour optimiser la gestion et le pilotage du secteur de l'éducation et améliorer la qualité des services public et rendre plus effective la décentralisation de l'administration des écoles
- L'audit du fichier du personnel
- L'actualisation et l'usage des outils de gestion
- L'inventaire détaillé du patrimoine et sa prise en soin
- La priorité dans la couverture aux établissements à grandes structures pédagogiques en particulier dans les zones vulnérables et reculées
- L'assurance d'une couverture pédagogique de qualité pour les classes d'initiation du primaire et les classes d'examen au Fondamental
- Un arrêt systématique du mouvement d'affectation des enseignants en cours d'année scolaire
- Une gestion rationnelle de la carte scolaire des wilayas de sorte à privilégier, quand cela est nécessaire, le regroupement d'écoles à cycle incomplet
- Le suivi rigoureux de l'assiduité des fonctionnaires et application des mesures prévues à l'encontre des absentéistes et transmission hebdomadairement par courrier électronique aux Directeurs des ressources humaines, la situation des absences du personnel enseignant et de l'encadrement
- Élaboration d'un plan de suivi de proximité indiquant le calendrier des missions d'encadrement en concertation avec le Ministère
- Des missions de suivi de proximité, d'animation et de contrôle pédagogique de la FTP (feuilles de route en préparation)
- Un encadrement de l'enseignement privé en coordination avec les autorités administratives pour le respect du cahier de charge, à cet effet les établissements privés sont tenus de régulariser leur situation
- Définition des critères de promotion et d'affectation
- Assainissement du fichier élèves
- Elaboration d'un plan de développement des infrastructures

- L'instauration de la pratique d'élaboration de plans d'action des DREFS et DRESFTP, assortis d'indicateurs de mesures des résultats en cours
- L'instauration d'une pratique d'élaboration de projets d'établissements, avec prise en compte d'indicateurs de mesures de résultats (résultats des examens)
- Mise en place d'un plan de formation en vue de la professionnalisation des acteurs locaux de la formation
- Révision du cadre réglementaire de l'organisation des examens nationaux
- Actualisation du rapport de diagnostic de l'organisation des examens nationaux et engagement de la mise en œuvre de ses recommandations
- Le développement du SIGE (migration définitive des données de la gestion des ressources humaines et celle de la scolarité des élèves)
- Introduction du principe de financement basé sur les résultats pour les établissements de formation technique et professionnelle
- Assistance techniques pour le développement des contrats programmes dans le cadre du 2 FTP mobilisée
- Elaboration du Manuel des procédures du 2FTP (Assistance mobilisée)
- Introduire le principe de financement basé sur les résultats pour les établissements de formation (Constitution d'un groupe de travail en vue de proposer les modalités de mise en œuvre)
- Mobilisation des ressources du 2FTP (Taxe d'apprentissage affectée)

➤ **Défi et problématique liés au secteur de l'éducation**

- La détérioration de la qualité du système éducatif (surtout le déficit en enseignants et leur faible qualification...)
- Le suivi de proximité insuffisant des enseignants en classe pour l'amélioration de leurs pratiques
- L'anarchie qui sévit dans le secteur privé
- L'inégalité dans l'accès et la réussite (les pauvres, les ruraux, les filles désavantagés)
- La faible densité de la population (certaines zones) : défi en terme de carte scolaire, complétude des écoles, collège de petite taille, allocation de ressources
- L'inefficacité du système de pilotage central et en mode déconcentré
- L'iniquité dans la répartition des ressources humaines, matérielles et financières entre les wilayas mais aussi entre les Moughaatas
- Le manque de ressources pour accompagner la mise en œuvre des plans d'action (PA)

3.3. Financement du secteur d'Education

Tableau : Financement du secteur de l'Education au PIP (Source : PIP/DGIPCE/MEI)

Intitulé	Début	Fin	Source de Financement	Cout total (M.MRU)	Type de financement	Programmation (M.MRU)	2018-2020 (M.MRU)
						2018	
Projet Sida/MEN	2007	2018	RIM	4	Budget	1,00	1,00
Appui aux cantines scolaires	2012	2018	RIM	8	Budget	2,00	2,00
Acquisition d'équipements au profit de l'ENI d'Aioun	2018	2018	RIM	4	Budget	2,00	2,00
Acquisition d'équipements au profit de l'ENI de NKTT	2013	2018	RIM	9	Budget	1,50	1,50
Acquisition d'équipements au profit de l'ENI d'Akjoujt	2016	2018	RIM	1	Budget	0,50	0,50
Acquisition d'équipements au profit de l'ENI de Kaédi	2016	2018	RIM	1	Budget	0,50	0,50
Education en Zones Prioritaires	2015	2019	RIM	24	Budget	2,50	8,50
Appui au fonds de concours à l'édition scolaire	2017	2018	RIM	55	Budget	21,00	21,00
Programme de développement de l'enseignement	2020	2021	A RECHERCHER	497	Don		256,75
Entretien tables-bancs	2018	2018	RIM	9	Budget	9,00	9,00

3.4. Perspectives/Recommandations

La stratégie de développement de l'éducation vise la poursuite de la recherche d'une meilleure qualité, l'amélioration sensible de la rétention et de l'accès. Pour relever ce défi, un paquet de mesures seront engagées à court terme, conformément au chronogramme de planification des plans d'actions sectoriels. Il s'agira de :

➤ Accès au fondamental

- Renforcer et restructurer l'offre en vue d'élargir la capacité d'accueil
- Fidélisation du corps enseignants
- Réduire les disparités de scolarisation
- Promouvoir l'alimentation en milieu scolaire
- Scolariser les enfants à besoins particuliers
- Elargir l'accès de l'enseignement primaire non formel

➤ Accès au secondaire

- Elargir la capacité d'accueil et améliorer les conditions de confort des établissements existants
- Résorber le déficit en enseignants par la formation initiale et un recrutement massif
- Eliminer les risques d'insécurité au niveau des établissements des zones périphériques
- Lever les obstacles devant la scolarisation au secondaire dans les zones défavorisées
- Créer une capacité d'accueil en direction des personnes handicapées

➤ **Accès à la formation technique et professionnelle**

- Assurer un développement rationnel de la capacité d'accueil du dispositif de la FTP
- Assurer la formation initiale des formateurs de la FTP
- Créer une capacité de formation adaptée aux besoins des jeunes des zones vulnérables
- Mettre en place un large dispositif d'apprentissage, d'alternance et de formations qualifiantes avec les entreprises

➤ **Amélioration de la qualité de l'éducation**

Pour le niveau fondamental

- Renforcer la qualité de la formation initiale des enseignants
- Développer la formation continue des enseignants
- Améliorer la pertinence et l'efficacité dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement
- Améliorer la qualité et la distribution des supports et outils pédagogiques et mettre en place un dispositif d'animations pédagogiques, culturelles et sportives
- Améliorer l'environnement scolaire et les conditions d'apprentissage dans les écoles
- Assurer de bonnes conditions sanitaires et d'hygiène en milieu scolaire
- Assurer la formation et le renforcement des capacités des intervenants dans l'EPNF
- Développer des programmes /curricula suivi et évaluation de l'EPNF
- Mettre en place un système de passerelles entre l'éducation non formelle, l'enseignement fondamental, la formation professionnelle et l'enseignement originel
- Mettre en place des mesures de motivation et d'amélioration du rendement des personnels

Pour le niveau secondaire

- Restructurer la formation des professeurs à l'ENS
- Mettre en œuvre un plan national de formation continue des professeurs
- Mettre en place une politique efficace de production et de distribution du manuel scolaire
- Développer l'enseignement des sciences
- Améliorer l'enseignement des langues

Pour la Formation technique et professionnelle

- Renforcement du dispositif de formation initiale et continue des formateurs de la FTP
- Amélioration de la gouvernance des établissements de formation
- Développement de l'ingénierie de la formation

IV. AMELIORER L'ACCES, LA QUALITE ET LA PERTINENCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

4.1. Objectifs de l'intervention

L'objectif de l'intervention est d'améliorer la pertinence de l'enseignement supérieur par rapport aux besoins de l'économie et de la société, d'améliorer sa qualité et de jeter les bases d'une recherche scientifique prenant en compte les défis de développement du pays.

4.2. Réalisations de l'intervention relative à l'enseignement Supérieur 2019

➤ En matière de construction

L'achèvement des actions suivantes au niveau du Campus de l'Université de Nouakchott Alasriya :

- Résidences étudiants (garçon) avec équipements
- Centre d'Enseignement à Distance (CED) avec équipements
- Présidence de l'Université (PU)
- Bibliothèque Universitaire Centrale (BUC)
- Faculté des Sciences Juridiques et Economiques (FSJE)
- résidences filles et mariés
- Mosquée et commerce avec équipements

➤ En matière de réformes et de pilotage, il y a lieu de citer notamment

- Arrêté 110-2019 du 19 février 2019 portant nomination du président et des membres du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Arrêté 333-2019 du 06 mai 2019 portant accréditation des filières de licences de certains établissements privés d'enseignement supérieur
- Arrêté 334-2019 du 06 mai 2019 portant accréditation des filières du diplôme national d'ingénieurs dispensées à L'École Supérieure Polytechnique
- Arrêté 335-2019 du 06 mai 2019 portant accréditation d'une filière de licence professionnelle dispensée à l'École Supérieure d'Officiers (ESO).
- Arrêté 342-2019 du 08 mai 2019 fixant le régime des études et examens en classes préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs (CPGE)
- Création du DU et DIU, Arrêté 343-2019 du 08 mai 2019 fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme universitaire et du diplôme interuniversitaire.
- Arrêté 562-2019 du 09 juillet 2019 fixant le régime spécifique de la licence professionnelle dans le système LMD.
- Décret 178-2019 du 30 juillet 2019 modifiant certaines dispositions du décret 160-2016 portant réorganisation de l'École Supérieure Polytechnique et fixant les règles de son fonctionnement.
- Arrêté 729-2019 du 06 août 2019 portant accréditation d'un master dispensé dans l'université moderne de Chinguetti.
- Création l'Institut Supérieur des Métiers de la Statistique (ISMS).
- Arrêté 835-2019 du 18 octobre 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Institut Supérieur des Métiers de la Statistique (ISMS).

L'IPGEI confirme par ses résultats, l'excellence de sa formation plaçant 08 élèves lauréats de la prestigieuse école X de Paris. Les résultats de la classe MP étoile de l'IPGEI prend la tête de tous les pays en alignant 11 admissibles et 08 admis à X de Paris devant les candidats libanais, camerounais, ivoiriens et béninois (voir tableau 1).

Les efforts déjà engagés et les résultats enregistrés méritent d'être poursuivis et consolidés, dans l'objectif ultime de l'accréditation CTI (Certification de Titres d'Ingénieurs) française en 2021, prélude à l'accréditation européenne.

4.3. Les Défis

Malgré les gros efforts consentis pour améliorer les conditions d'accueil à l'université, améliorer la qualité de l'enseignement et les conditions de travail du personnel enseignant, deux grands défis persistent. Il s'agit de la capacité d'accueil et l'adéquation entre l'offre du secteur de l'enseignement supérieur et la demande sur le marché du travail.

4.4. Financement de l'Enseignement Supérieur

Un budget de 769 millions MRU était inscrit au PIP pour la période 2018-2020 pour supporter les investissements de l'enseignement supérieur.

En 2018, la part des dépenses courantes publiques d'éducation allouées à l'enseignement supérieur était de 19.9% des 13% environ qui représentent la part des dépenses courantes de l'Etat allouées à l'éducation.

4.5. Les Perspectives/Recommandations

Au niveau du pilotage :

- Rendre opérationnel les structures créées comme l'AMAQ-ES et le HCRSI pour leurs missions en termes d'amélioration de la pertinence et de la qualité des formations et de la recherche
- Les efforts déjà engagés et les résultats enregistrés méritent d'être poursuivis et consolidés, dans l'objectif ultime de l'accréditation CTI (Certification de Titres d'Ingénieurs) française en 2021, prélude à l'accréditation européenne. En plus, Il est prévu de créer
 - Un institut supérieur des métiers d'énergie au sein de l'ESP est prévue en 2020 ;
 - Un Institut supérieur pour l'Enseignement de l'Arabe aux non Arabophones est prévue 2020
 - Une Université à Tidjikja avec une faculté des sciences de l'éducation est prévue en 2020
- La structuration de l'offre de formation universitaire et sa décentralisation sont deux autres objectifs à atteindre
- La formation à la recherche est le maillon indispensable au développement de la recherche, des moyens seront alloués afin de consolider les écoles doctorales
- La formation des docteurs doit se faire avec une exigence d'excellence ce qui nécessite que les doctorants puissent bénéficier de moyens de subsistance et des conditions d'accueil dans les laboratoires qui permettent d'atteindre ces objectifs
- Construction et l'équipement d'un Centre Hospitalier Universitaire (CHU)

Tableau : Budget alloué à l'enseignement supérieur au niveau du PIP

Intitulé	Début	Fin	Source de Financement	Cout total (M.MRU)	Type de financement	Programmation (M.MRU) 2018	2018-2020 (M.MRU)
Acquisition d'équipements au profit de l'ENS NKTT	2013	2018	RIM	9	Budget	1,50	1,50
Appui aux manifestations scientifiques	2015	2018	RIM	7	Budget	1,10	1,10
Appui à l'Autorité Mauritanienne pour l'Assurance Qualité (AMAQ)	2018	2018	RIM	1	Budget	0,50	0,50
Appui à la faculté des Sciences et Techniques	2018	2018	RIM	8	Budget	8,33	8,33
Appui à la Faculté de Médecine	2012	2019	RIM	78	Budget	8,33	18,33
Plan stratégique, Matériel Labo, Réhabilitation et Recherche	2018	2018	RIM	5	Budget	5,00	5,00
Appui à la mise en place de Master et recherche/FLSH	2018	2020	RIM	4	Budget	4,17	12,50
Appui à la mise en place de Master et recherche/FSJE	2018	2020	RIM	4	Budget	4,17	12,50
Constructions/Réhabilitation et équipements de l'ISET de Rosso	2017	2018	RIM	24	Budget	1,00	1,00
Acquisition d'équipements/ISCAE	2011	2018	RIM	3	Budget	1,00	1,00
Equipement de l'Institut des Langues(ISPLTI) à NDB	2019	2020	RIM	2	Budget		1,50
Construction de l'Ecole Supérieur Polytechnique (ESP)	2019	2020	A RECHERCHER	846	Quasi-Don		211,49
Construction d'un Centre Hospitalier Universitaire (CHU)	2020	2023	A RECHERCHER	1 977	Quasi-Don		494,30
				2 969		35,10	769,05

Source : PIP/DGIPCE/MEI

V. PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT ORIGINEL ET LUTTE CONTRE L'ANALPHABETISME

5.1. Objectifs de l'intervention

Assurer une plus grande complémentarité entre l'enseignement originel et les autres segments du système éducatif, réduire la non scolarisation et lutter contre l'analphabétisme.

5.2. Réalisations relative à l'intervention au niveau des Mahadras

- Ouverture de 26 mahadra pilotes d'interdictions dans les deux Hodhs, le Gorgol, en Assaba, au Guidimagha, au Tagant, au Brakna, à , Nouadhibou et en Adrar, portant le nombre total à 60 mahadras
- La formation de certains des cheikhs des Mahadras à Atar, dans les deux Hodhs et à Nouakchott, sur les moyens les plus importants pour éviter les dangers de l'extrémisme et de l'extrémisme
- Suivi et évaluation des Mahadras pilotes
- Octroi de bourses mensuelles à 1 800 étudiants poursuivant leurs études dans les Mahadras pilotes
- Offrir des avantages annuels à 3 700 Mahadras
- Octroi de subventions mensuelles à 241 Mahadras
- Octroi de licences pour un certain nombre de Mahadras

5.3. Réalisations relative à l'intervention Alphabétisation

- Organisation de deux sessions de formation pour le cadre dans la préparation de systèmes de certification en coopération avec des partenaires de l'UNESCO
- Formation des superviseurs de terrain aux méthodes de supervision dans le domaine de l'alphabétisation ; Formation de formateurs dans le domaine de l'alphabétisation
- Acquisition d'outils et d'équipements pédagogiques
- Inscription de 5525 étudiants
- Ouverture de 221 salles de classe sur tout le territoire national

Tableau : Budget alloué à l'alphabétisation et à l'enseignement originel au niveau du PIP

Intitulé	Début	Fin	Source de Financement	Cout total (M.MRU)	Type de financement	Programmation (M.MRU)	2018-2020 (M.MRU)
						2018	
Projet Wagf de complexe commercial et bureautique à Nouakchott	2016	2021	BID	320	Prêt	180,65	341,75
				320		180,65	341,75

Source : PIP/DGIPCE/MEI

ANNEXE

ANNEXE 1 : Liste des membres du CDS 4 de la SCAPP

Chantiers et interventions	Institutions	Nom et prénoms	Fonction	E-mail
Président :	MESRSTIC	Mohamed O. Douh Begnoug	Directeur	Mdouh2001@yahoo.fr 46518515
Vice-Président :	MENFP	Betta mint Cheikh	Directrice	betta.cheikh@yahoo.fr 36315248
Garantir à tous une éducation de base, d'au moins 10 ans, assise sur un enseignement préscolaire élargi et de qualité	Direction Enseignement Fondamental	Mohamed O. Sidi Sallaye	Directeur	22738581
	MASEF	Saleck O. Jeireb	Directeur	sojereb2@gmail.com 46431208
Développer l'accès et la qualité du second cycle du secondaire	Dir. Enseignement Secondaire	Issa O. Beibatt		22738582
Améliorer la gouvernance du secteur éducatif	DPC/MEN	El Hadj Rabbani	CS Statistiques	Rabae2000@yahoo.fr 22438152
	DPEF/MEF	Mohamed El Béchir O. Mohamed Saleh	Resp. Suivi-évaluation	22364836
	Direction de l'enseignement privé	Sidi O. Amar O. Houeyria		22738589
Améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	DSP/MESRS	Hassen O. Hweibib	CS.DSP/MESRS	bhassen@yahoo.fr 22617196
	Université de Nouakchott			
Développer la formation technique et professionnelle	Med Lemine Seyid	DG INAP/FTP		mlemines@yahoo.fr 46448828
	Direction de la FTP			
	INAP-FTP			
	Min Santé			
	MDR			
Promouvoir l'enseignement originel et lutter contre l'analphabétisme	Dir Enseignement Originel/ MAIEO	Cheikhna Cheikh Tourad	DPSC	cheikhnatourad@gmail.com 46305961
	Dir Alphabétisation/ MAIEO			
	UNFPA	Mohamed Ahmed Abd		ahmedabd@unfpa.org
	UNFPA	Leila Abass		labass@unfpa.org
	Banque Mondiale			
	Coopération Française			
	Commission UNESCO	Chouaib		
	CMES	Oumkelthoum Hamdinou		22252436
	ONG APD	Tibiba Tandia		47521018
	DFTP	Med ould Rajel		mouldrajel@yahoo.fr 46434451
DC-SCAPP	Mohamed Lemine Abde	Expert Levier 2 SCAPP	abdaml@yahoo.fr 42089212/	